



Pour une Écologie Urbaine

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Lauréat des Rubans Bleus de l'Écologie 2003

BP 1056 - 97 209 Fort de France - Cedex

Monsieur Christian URSULET
Directeur de l'Agence Régional de Santé.
Zac Etang Z'abricot
97 200 FORT DE FRANCE

Fort de France, le 08 juillet 2010

Chlordécone :

- Veille sanitaire à l'attention des ouvriers agricoles
- Demande de Rendez-vous

Monsieur le Directeur,

Lors de sa visite en Martinique le 18 novembre 2007, Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, s'était engagée en faveur d'une veille sanitaire à l'attention des ouvriers agricoles et planteurs utilisateurs du Chlordécone, un pesticide utilisé abusivement dans l'agriculture aux Antilles et ce, en dépit de toute législation en vigueur.

Vous étiez physiquement présent à cette réunion en qualité de Directeur de l'ARH et vous pouvez donc attester de cet engagement de la Ministre.

A ce jour, malgré les initiatives prises dans le cadre du « Plan Chlordécone » aucun ouvrier agricole n'a été convoqué ou visité par les responsables sanitaires de ce pays. Le Directeur Général de la Santé, Didier Houssin, m'a informé, lors d'un entretien au Ministère de la Santé le 4 juin dernier, qu'un tel suivi sera pris en compte dans le cadre d'un « Plan Chlordécone 2 ».

Nous pensons qu'il serait peut-être temps que les autorités sanitaires locales, dont vous avez la charge, puisse mettre en œuvre cette veille sanitaire à l'attention des ouvriers agricoles.

Aussi, connaissant votre engagement de toujours pour le respect de la dignité humaine, nous sollicitons un rendez pour vous soumettre nos propositions à cet effet. Nous serons accompagnés de Maître Gérard Dorwling-Carter, avocat au barreau de Fort de France, en charge, pour notre association, du volet judiciaire de cette affaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Bien cordialement à vous

Pour le Bureau,
Le Président
Louis BOUTRIN